

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Objet :

COMMUNE DE LESPIGNAN  
Affectation de résultat de  
Clôture de l'exercice 2022

N° : D - 2023 - 04 - 12 - 03

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

**Procurations :** M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Jeanne MULLER.

**Début de séance :** 18h30

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François GUIBBERT, Maire.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le Compte Administratif de l'exercice 2022, Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat d'exploitation comptable :

- Excédent de fonctionnement	1 076 585.89 €
- Déficit d'investissement	519 381.82 €

**Restes à réaliser :**

- Dépenses :	2 862.00 €
- Recettes :	624 316.00 €

statuant sur le résultat à effectuer :

DECIDE , à l'unanimité des présents + 9 procurations, d'affecter ces résultats de clôture au BP 2023 comme suit :

C/002	- Excédent antérieur reporté de fonctionnement	557 204.07 €
C/001	- Déficit antérieur reporté d'investissement	519 381.82 €
C/1068	- Réserves	519 381.82 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

La Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le 18 AVR. 2023  
Et publication ou notification  
Du 20 AVR. 2023  
Le Maire :



Marie-Jeanne MULLER

Jean-François GUIBBERT